

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2016/0400B\(COD\)](#))
codécision)
Règlement

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Adaptation d'une série d'actes juridiques aux articles 290 et 291 du TFUE
(actes délégués et d'exécution de la Commission)

Sujet
8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité,
comitologie
8.50.02 Simplification, consolidation, codification de la législation